

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SEANCE DU 27 MARS 2018

Le Conseil d'Administration de l'ENSAIT s'est réuni le 27 mars 2018 à 17 h 00 dans les locaux de l'Ecole, 2 allée Louise et Victor Champier à Roubaix

#### Etaient présents :

##### Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Jérôme LEMONNIER  
M. Alain DENIEUL  
M. Eric MEZIN  
M. Louis MASQUELIER  
M. Jean-Marc VIENOT  
M. Ludovic PIERRE  
M. Pierre-François LAZZARO  
M. Vianney MULLIEZ  
M. Laurent COGEZ  
M. Christophe CATTEAU

##### Membres internes élus

###### ▪ avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE, M. Vladan KONCAR, M. Ahmida EL-ACHARI, M. Jean Pierre BAJART, Mme Cheryl LOBB de RAHMAN, M. Kedafi BELKHIR, M. Xavier LEGRAND, M. Xuyuan TAO, M. Guillaume LEMORT, Mme Marie-Pierre DELESPIERRE, M. Loïc CHEVREL

##### Membres de droit

M. Eric DEVAUX, Directeur  
M. Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services  
Mme Sabine MIKA, Agent-comptable  
M. Eric BILLOT, Représentant du Rectorat de Lille

##### Membres invités

Mme. Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction  
Mme Sophie LEVEQUE, Responsable des Services Financiers  
M. Stéphane LEPRETRE, Directeur des Relations Externes  
Mme Sandrine PESSE, Directrice de la communication  
Mme Celia CUENOT, Vice-Présidente Etudiant

##### Ont donné procuration

Mme. DAHMANI, procuration à M. LEMORT  
M. DELEPLANQUE, procuration à M. VIENOT  
M. BRUNIAUX, procuration à Mme CAMPAGNE  
M. Pierre PARANT, procuration à M. CHEVREL  
Mme Clara VOISIN, procuration à M. CHEVREL  
M. BOONE, procuration à M. CATTEAU

**Etaient excusés :** M. Eugène DELEPLANQUE, M. Olivier CANDELIER, Mme Christelle DELEBARRE, Mme Anne-Sophie BRANQUART, Mme Karima ZOUGGAGH, Gwladys KERVELLA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h20 par le Vice-Président M. Jean Marc VIENOT, qui assure la présidence en raison de l'empêchement du Président.

## I Préambule

M. Eugène DELEPLANQUE, Président, est excusé. Il est souligné qu'il s'agit de sa première absence en dix ans. M. Jean Marc VIENOT assure donc la présidence de la séance.

M. Jean Marc VIENOT présente trois nouvelles personnes :

- Mme Sandrine VANDERDONCKT, Assistante de Direction de l'ENSAIT
- Mme Célia CUENOT, Vice-Présidente Etudiant
- M. Christophe CATTEAU, CFE-CGC

M. Jean Marc VIENOT demande si un membre du Conseil d'Administration souhaite rajouter un point à l'ordre du jour. Il n'y a pas de questions diverses.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017

Pas de remarque.

Le procès-verbal est soumis au vote.

#### **Motion 1**

Soumis au vote, le procès-verbal du 4 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

## II Thématiques stratégiques

### 1. Désignation d'une personnalité siégeant à titre personnel

Lors du précédent Conseil d'Administration, une annonce a été faite pour recueillir les candidatures pour remplacer le siège de Guy DUMORTIER, démissionnaire. A ce jour, une seule candidature a été reçue, celle de Valery DALLE, Président du groupe Cousin (3 entreprises textiles constituant une ETI, installée sur Comines et Wervicq). Il s'agit d'un industriel reconnu du tissu régional.

La désignation est soumise au vote.

#### **Motion 2**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la nomination de Valery DALLE au poste de personnalité siégeant à titre personnel.

### 2. Enquête insertion professionnelle 2018

Cette enquête est présentée par Sandrine PESSE, Directrice de la Communication de l'ENSAIT à l'aide d'un diaporama et concerne les étudiants de la promotion 2017, 2016 et 2015. Elle a été ouverte des vacances de Noël 2017 jusque fin février 2018 avec un taux de réponse de 82.4 % (86 réponses dont 51 filles et 35 garçons).

L'enquête démontre que 61.2 % des étudiants ont une activité professionnelle avec une majorité de filles, taux quasiment identique à l'année précédente.

Seuls 8.2 % sont en recherche d'emploi contre 20 % l'année précédente. Ce recul se répercute au profit des thèses et des VIE. Il faut noter que 3.5% des diplômés sont sans activité volontaire.

Le taux net d'emploi est très bon. Sandrine PESSE nous donne la définition exacte du taux net d'emploi : il s'agit du nombre de diplômés en activité + les VIE + les poursuites d'études + les diplômés volontairement sans activité, le tout divisé par le nombre de diplômés en recherche d'emploi. Plus le taux élevé, plus l'insertion est bonne.

61 % des salariés ont un emploi avant la sortie de l'école (55% l'année précédente) et 89 % ont un emploi en moins de 3 mois. La durée moyenne de recherche est de 12 jours contre 27 jours l'année dernière.

Concernant les salaires, il s'agit de salaires annuels bruts avec prime. La moyenne française est de 30075 Euros. Nous ne tiendrons pas compte de la moyenne internationale puisqu'il n'y a que 2 étudiantes et souvent, les salaires sont plus élevés. Ce taux est donc à relativiser. On constate une baisse raisonnable du salaire moyen avec un salaire filles à 30 529 € et un salaire garçons à 32 179 €.

Concernant les postes pourvus, les diplômés sont à 72 % cadres (60 % pour les filles et 90 % pour les garçons). On constate 64 % de CDI, taux qui reste stable par rapport à l'an dernier (53 % pour les filles et 79 % pour les garçons). En conclusion, la situation cadres et CDI n'a pas évolué mais les filles partent avec un désavantage par rapport aux garçons. La durée moyenne d'un CDD est de 9 mois. Les postes liés à l'international sont à 69 % avec une forte progression par rapport à l'année précédente (56 %).

La satisfaction de l'école est à 4.1 sur 5, taux stable par rapport à l'année dernière avec un bon taux de satisfaction des diplômés.

Concernant les secteurs, les pôles émergents sont dans le sport, l'enseignement et la recherche ainsi que le luxe. Il est à noter la nécessité de mettre en place des enseignements sur le cuir et l'existence d'une demande en maroquinerie.

Concernant les métiers, les métiers d'ingénieur R&D, ingénieur produit et ingénieur qualité sont les plus fréquents.

On remarquera 2 créations d'entreprise.

La localisation se fait surtout dans les Hauts de France avec un taux de 44 % contre 30 % l'année précédente. Ludovic PIERRE demande si les diplômés étrangers sont pris en compte dans l'étude. La réponse est oui.

Concernant l'apprentissage, 13 diplômés sur 15 ont répondu. 61 % sont en activité professionnelle et 23 % en recherche d'emploi. Ils sont 83 % à être cadre (100 % des garçons et 66 % des filles). Ils sont tous en CDI.

La durée moyenne de recherche d'emploi est de 18 jours. Le salaire moyen est élevé, à relativiser en fonction des 2 étudiants travaillant à l'étranger. Le salaire annuel brut est de 36 450 € (37 420 € pour les filles et 34 835 € pour les garçons).

Jean Marc VIENOT demande la raison de la non embauche après le contrat d'apprentissage. Ce sera un élément à approfondir à la prochaine enquête. Mais de manière générale, les raisons de la poursuite d'études de nos diplômés sont les suivantes : acquérir une double compétence (38.5 %), acquérir une spécialisation (30.8 %), se reconverter (23 %).

Concernant l'option CMD (renommée IMS, Ingénierie Mode et Service), 50 % des diplômés sont en activité et 5 % en recherche d'emploi. Il est à noter un taux élevé de 35 % en poursuite d'études. On comptabilise 64 % de cadres (100 % chez les filles et 55 % chez les garçons) et 45 % de CDI. La durée moyenne de recherche d'emploi est de 9 jours. Le salaire est plutôt élevé à 32 632 €.

Concernant l'option TTMA (renommée ITT, Ingénierie Textiles Techniques), le taux de diplômés en activité est de 67.5 % et 6 % sont en recherche d'emploi. La durée moyenne de recherche d'emploi est de 16 jours avec un salaire bas de 29 196 €.

Jean Marc VIENOT demande si l'on peut effectuer un taux moyen de salaire par typologie de poste afin de différencier la distribution de la production.

Laurent COGEZ s'interroge sur les raisons du taux élevé de poursuite d'études. Sandrine PESSE explique que la création du Master MIM (Management Innovation dans la Mode) à l'ENSAIT y contribue.

En bilan général, les salaires moyens d'embauche sont légèrement en baisse par rapport à l'année précédente, les taux de cadres et CDI sont stables avec des postes de plus en plus liés à l'international et la situation est plutôt favorable aux apprentis. Les salaires moyens de l'option TTMA sont en forte baisse par rapport à l'an dernier.

L'enquête porte également sur les promotions 2015 et 2016 avec un taux de réponse de 56 % et 71 %.

Les principaux métiers sont plutôt ingénieur R&D, responsable qualité et les principaux domaines sont le conseil, l'habillement, le luxe, les textiles techniques, le sport et la fabrication textile.

Un focus sur la situation des filles est fait. Le salaire d'embauche des filles est de 1650 € inférieur aux garçons mais après 2 ans d'expérience, la tendance est inversée avec + 3148€ par rapport aux garçons.

Concernant les CDI, les filles démarraient avec un différentiel négatif de 25 % par rapport aux garçons. Deux ans après, la courbe s'inverse et les filles sont 3 % de plus en CDI que les garçons.

Au niveau des cadres, les filles démarrent à 60 % pour les filles contre 90 % pour les garçons. Les résultats de la promo 2015 sont excellents puisque 100 % des filles sont cadres contre 87 % pour les garçons.

Ludovic PIERRE demande si l'ENSAIT favorise la création d'entreprise. Il existe effectivement des modules de formation qui ont été mis en place à ce sujet. Jean Marc VIENOT informe que les étudiants peuvent être accompagnés par INNOTEX.

Vianney MULLIEZ demande si un plan d'action est mis en place suite aux résultats de l'enquête que ce soit sur la relation des entreprises, soit les recrutements des candidats... Eric DEVAUX explique que les résultats sont un peu frais pour la promotion 2017 mais une sensibilisation est faite aux étudiants afin de valoriser leur diplôme suite au constat qui avait été fait concernant le statut cadres des filles.

Jean Pierre BAJART demande à ce que le résultat de l'enquête soit envoyé à l'ensemble des étudiants de la promotion 2018 pour les inciter à répondre à la suivante.

Eric MEZIN intervient et évoque l'étude grand publique IFOP qui été réalisée et dont les résultats ont été présentés lors de la réunion « Cap sur le Futur » qui s'est déroulée la semaine dernière et pour laquelle il serait possible de recouper les données avec cette enquête. Il demande à Alain DENIEUL comment est le marché de l'emploi des « anciens » actuellement ? La réponse est difficile car il est compliqué de récolter les informations auprès des « anciens ».

Sandrine PESSE rappelle que cette enquête est également un outil de communication auprès de la presse.

Loïc CHEVREL demande si les exigences vont augmenter pour valoriser l'international. Eric DEVAUX le rassure car l'ENSAIT est déjà reconnu et le niveau est déjà élevé. Il n'y aura donc pas de modification.

Eric DEVAUX annonce que le classement dans le journal Usine Nouvelle, l'ENSAIT est classé 47<sup>ème</sup> sur 210 écoles d'ingénieurs. Le résultat est excellent par rapport à l'année dernière mais Marie Pierre DELESPIERRE rappelle que certaines données avaient été mal exploitées par le passé alors que cette année, l'ENSAIT a été évalué à sa juste valeur.

### 3. Point Direction des Relations Externes (conditions générales de vente, bilan d'activité et perspectives)

Ce bilan des deux premières années d'activité de la Direction des Relations Externes est présenté par Stéphane LEPRETRE à l'aide d'un diaporama.

Les activités de ce service sont :

- La formation continue,
- La taxe d'apprentissage,
- Les prestations,
- Le montage de projets,
- L'interface école/association des anciens

En marge de ces activités, l'équipe s'est attachée à :

- La création et mise à jour d'outils (modèles, contrats)
- La communication (participation à des groupes de travail sur la région lyonnaise et prise de stand sur les principaux évènements textiles)

Concernant la formation continue, il y a eu une nette augmentation du chiffre d'affaires en 2016 grâce à la création du service. Cela a été difficile pour maintenir ce chiffre en 2017. Un plan d'actions est donc programmé :

- Organisation de semaines de formations / hausse des tarifs hors formation bases textiles
- Remise à jour du catalogue
- Création d'un diplôme pour bases textiles.

Concernant les prestations, nous constatons un retour du chiffre d'affaires au niveau du résultat de 2014 pour un montant de 401 782 €. Il est prévu un gros travail de communication sur les offres ainsi que des informations en interne concernant les CIR et CIFRE. Une mise à jour de la liste des équipements est également programmée pour diffusion en ligne.

Les perspectives générales du service sont les suivantes :

- Base de données fonctionnelles (AURION)
- Evolution qualitative des projets
- Optimisation des réalisations de prestations
- Croissance de l'activité montage de projets
- Proposition de stratégie de propriété intellectuelle et globale pour l'audit HCERES

Pour rappel, l'HCERES est une instance en charge de l'évaluation de la stratégie de l'établissement tant au niveau enseignement que environnement. Une réflexion est en cours sur une nouvelle proposition de stratégie de propriété intellectuelle en concevant le montage d'un projet collaboratif qui permettrait de réaliser des transferts et de capitaliser à la fois le financier et une visibilité scientifique. Il est également prévu de travailler sur le soutien à l'initiation de la création d'entreprise pouvant émaner des étudiants mais également du laboratoire de recherche car ce sont des critères qui sont évalués à la fois au niveau de l'enseignement et au niveau du laboratoire de recherche.

Jean Marc VIENOT demande si la définition de la stratégie concernant la valorisation de la propriété intellectuelle et le transfert se fera en interne ou en externe. C'est encore à définir mais la tendance est plutôt en interne mais le but n'est pas de travailler en autarcie sur ce sujet. Cependant, l'idée est d'avoir une stratégie en interne.

Vianney MULLIEZ demande quel est le patrimoine en matière de propriété intellectuelle de l'ENSAIT. Stéphane LEPRETRE informe que plusieurs brevets ont été déposés mais n'ont pas été maintenus. Une stratégie serait de s'appuyer sur des projets collaboratifs pour valoriser les résultats par un brevet (potentiellement exploiter par le partenaire industriel) pour relancer la démarche et consolider un portefeuille. L'ENSAIT a cependant deux brevets en cours de dépôt dans le domaine des textiles connectés et des textiles communicants.

Louis MASQUELIER demande où en est la création d'entreprise à Centrale Lille. Jean Marc VIENOT intervient et annonce que les résultats sont pauvres également. Jérôme LEMONNIER informe également qu'au niveau de l'IMT de Douai, les résultats sont également en baisse.

Eric MEZIN demande à ce qu'on lui envoie le catalogue de formation continue et propose d'intervenir en création de diplôme.

### III Finances

#### 1. Compte financier 2017

La parole est donnée à Mme Sabine MIKA, agent-comptable de l'ENSAIT qui présente le compte financier 2017 à l'aide d'un diaporama. Elle informe que le compte-rendu est effectué en droits constatés.

- Section fonctionnement :

Les recettes sont en hausse de 16 % avec un montant de 3 862 386 € contre 3 233 934 € en 2016.

Les dépenses sont en hausse de 13 % avec un montant de 3 563 864 € contre 3 097 651 € en 2016.

Le bilan 2017 affiche un résultat positif de 298 531 €.

- Composition des recettes

Subvention pour charges de service public	1 127 k€
Autres subventions publiques	1 308 k€
Ressources propres	682 k€
Quote-part	158 k€

- Composition des ressources propres

Scolarité	13 %	165 107 €
Recherche	32 %	401 782 €
Annexes	8 %	103 074 €
Autres produits	1 %	14 054 €
Taxe d'apprentissage	46 %	582 981 €

- Composition des dépenses

Masse salariale	41 %	1 467 592 €
Achats et services extérieurs	37 %	1 302 748 €
Autres charges	7 %	258 082 €
Dotations amortissements	15 %	535 432 €

- Investissement

Logiciels et licences	20 788 €
Construction	45 790 €
Installations techniques	92 215 €
Immobilisations corporelles	102 149 €
Travaux en cours	270 701 €

- CAF et fonds de roulement

Le résultat net comptable est de 298 532 €.  
 La capacité d'autofinancement est de 671 074 €.  
 Le fonds de roulement est de 1 114 909 € avec une variation de 433 065 € par rapport à 2016.

- Equilibre financier

Le fonds de roulement est de 127 jours. Il est rappelé ici que le besoin en fonds de roulement est de -461 000 €, ce qui signifie que les encaissements sont plus rapides que les décaissements. La trésorerie est à 588 jours. Les frais de fonctionnement journaliers sont de 8739 €.

Eric DEVAUX explique que dès qu'il y a une campagne d'investissement lourde, la dotation aux amortissements augmente en conséquence et ce montant est immobilisé. L'année dernière, cette dotation était importante et il n'est donc plus possible d'envisager des investissements actuellement. L'idée est de voir comment évolue la courbe car l'amortissement évolue en fonction des durées de chaque appareil et quelle est la marge de manœuvre. Les chiffres ne sont pas suffisants en tant que tel pour prévoir des investissements.

Eric BILLOT informe qu'il n'y a pas de modification prévue concernant le fonds de roulement à sa connaissance.

Xavier LEGRAND demande si les frais de fonctionnement journaliers sont élevés et où se positionne l'ENSAIT par rapport à l'Ecole Centrale. Sabine MIKA répond que ces frais ne sont pas élevés et donne à titre d'information les frais de fonctionnement journaliers de l'Ecole Centrale qui s'élèvent à 60 000 € mais la masse salariale y est intégrée.

Eric MEZIN demande s'il y a une fluctuation dans l'année avec des pics et des creux. En juillet et août, la période est plus creuse car la masse salariale reste identique mais il n'y a pas d'encaissements. Cependant, l'ENSAIT n'est jamais en négatif.

Ludovic PIERRE demande quelle est l'évolution de la taxe d'apprentissage. Les chiffres ne sont pas suffisamment affinés pour répondre à cette question.

Jean Marc VIENOT tient à féliciter le travail de l'équipe car dans les années précédentes, la situation était plus compliquée.

Les résultats de l'école pour un montant de 88 514 € et du SAIC pour un montant de 210 018 € sont soumis au vote.

### Motion 3

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte financier 2017

## 2. Rapport d'exécution budgétaire 2017

Gael MONFRIER indique que l'école et le SAIC ont un résultat positif, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. La subvention pour charges de service public est quasi stable. La stratégie de l'école est de développer des ressources propres pour accroître ses marges de manœuvre financière. Grâce aux actions menées depuis deux ans, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 64 % et le chiffre d'affaires sur les contrats privés a été multiplié par 4. Cette volonté de développer les ressources propres est à l'origine de la création de la DRE en janvier 2016. Grâce à l'investissement de chacun, l'ENSAIT dégage des marges de manœuvre intéressantes.

Gael MONFRIER explique également que les dépenses sont en légère hausse mais proportionnelles à l'accroissement d'activité. Il y a cependant un point de vigilance qui sont les dotations aux amortissements qui représentent 27 % des dépenses de fonctionnement.

La parole est donnée à Sophie LEVEQUE qui présente le rapport d'exécution budgétaire 2017 à l'aide d'un diaporama. Elle informe que le focus présenté est en droits constatés suivi des courbes d'évolution en GBCP.

Le résultat positif de 298 532 € avec un résultat pour l'école de 88 514 € et pour le SAIC de 210 018 € est à souligner d'autant que des charges de structure ont été intégrées au SAIC cette année (ces charges en 2016, étaient supportées exclusivement par l'école).

### **Les recettes**

Au niveau des recettes consolidées de l'établissement, le 1<sup>er</sup> poste correspond aux subventions en grande partie liées aux contrats collaboratifs. Le 2<sup>ème</sup> poste correspond aux subventions du ministère et le 3<sup>ème</sup> poste est la taxe d'apprentissage. La courbe montre que depuis 2013, l'école et le SAIC ont une courbe d'évolution similaire.

Concernant les recettes de l'école, le 1<sup>er</sup> poste est la subvention du ministère qui correspond à 53.3 % des recettes puis la taxe d'apprentissage pour 28.5 % et enfin les droits de scolarité pour 8.1 %. La différence entre 2016 et 2017 correspond aux 2 colloques qui ont été organisés en 2016.

Concernant les recettes du SAIC, le 1<sup>er</sup> poste correspond aux subventions de l'Union Européenne, le 2<sup>ème</sup> poste étant les contrats privés.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé démontre que la création du service des relations externes a permis d'inverser la tendance à partir de 2016 au niveau du chiffre d'affaires de l'établissement.

Le SAIC enregistre une forte augmentation du montant des subventions s'expliquant par le versement du solde des recettes liées à ces contrats.

Concernant la taxe d'apprentissage, on constate une stabilisation du barème en légère augmentation depuis la réforme de la taxe d'apprentissage et concernant le quota, on atteint une vitesse de croisière puisque la justification des dépenses de l'apprentissage nous permet de justifier le maximum possible de taxe d'apprentissage.

Concernant l'évolution des recettes, la comptabilité budgétaire ne tient pas compte des produits à recevoir. L'évolution était stable entre 2016 et 2017. En 2018, une grande partie concerne les travaux de réhabilitation énergétique du bâtiment principal de l'ENSAIT et le chiffre présenté ne sera pas atteint car cette opération prend du retard.

## **Les dépenses**

50.7 % des dépenses de l'établissement concernent les dépenses de fonctionnement, 36.3 % concernent les dépenses de personnel et 13 % les investissements. La masse salariale Etat n'est pas incluse dans ces chiffres.

### **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement de l'école sont composées de :

- 28.7 % pour l'immobilier
- 27.2 % pour la dotation aux amortissements
- 25.3 % pour la formation
- 13.5 % pour le pilotage
- 5.5 % pour la recherche

Les dépenses de fonctionnement du SAIC sont composées de :

- 63 % pour les contrats collaboratifs
- 23.4 % pour les dotations aux amortissements
- 12.7 % pour les contrats industriels et SAIC profs
- 0.8 % pour la capitalisation et l'aide au montage de projets.

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses de fonctionnement de l'établissement s'élève à 68.5 % dont 96.4 % pour l'école et 47.2 % pour le SAIC.

L'évolution des dépenses de fonctionnement de la recherche est en augmentation. L'évolution concernant la formation, le pilotage et l'immobilier est stable. Par contre, il est difficile d'établir un budget fiable concernant les contrats collaboratifs.

Sophie LEVEQUE présente également une projection de l'évolution des dotations aux amortissements et reprises. Il a fallu inclure cette année 535 000 € dans les charges de fonctionnement et 158 000 € de reprises. La tendance d'évolution est à la baisse mais ces chiffres ne comprennent pas les investissements pour 2018 dont les travaux de réhabilitation.

Sophie LEVEQUE explique la différence entre AE et CP. Les AE correspondent aux Autorisations d'Engagement et permettent d'avoir une idée du niveau d'engagement de dépenses de l'établissement et les CP correspondent aux Crédits de Paiement qui permettent d'avoir une vue sur la trésorerie pure.

L'évolution des dépenses de fonctionnement en comptabilité budgétaire marque une hausse des AE car de nouveaux marchés ont été négociés. Concernant les CP, la tendance est linéaire par rapport à l'année précédente.

### **Les dépenses de personnel**

78.4 % de la masse salariale est à la charge de l'Etat pour un montant de 5 380 900 €. Les dépenses de personnel sur les ressources propres de l'établissement s'élèvent à 1 485 945 € soit un taux de 21.6 %.

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses de personnel de l'établissement est de 99.1 % soit 103 % pour l'école et 96.2 % pour le SAIC. En 2017, il a fallu prendre en charge des dépenses non anticipées en 2016. Un plan d'action a donc été mis en place et en 2017, a été utilisé un outil de suivi de masse salariale reprenant le paiement des vacataires au mois le mois par exemple.

La courbe d'évolution des dépenses de personnel en ressources propres sur l'école est en hausse mais est proportionnelle à la politique d'expansion et d'évolution du chiffre d'affaires. La différence entre le budget 2018 et

l'exécuté 2017 sur l'école est due aux charges à payer non anticipées. Sur le SAIC, il y a une hausse en prévision de nouveaux contrats privés.

En comptabilité budgétaire, l'évolution des dépenses de personnel n'est pas le reflet des résultats constatés car le logiciel a contraint l'ENSAIT à saisir la paie de décembre 2017 en janvier 2018. Donc en 2017, il est comptabilisé 11 mois de masse salariale et 13 mois seront comptabilisés en 2018.

### ***Les dépenses d'investissement***

Le taux d'exécution budgétaire des dépenses d'investissement est de 48 % avec 47.5 % sur l'école et 51.2 % sur le SAIC. Il y a une légère hausse sur le SAIC car certains contrats collaboratifs permettent maintenant d'investir. Sur l'école, la courbe est en forte hausse mais correspondant aux opérations de réhabilitation énergétique du bâtiment.

L'évolution des dépenses d'investissement en comptabilité budgétaire est marquée par les travaux qui vont être réalisés. Les AE ont été consommés à l'origine du projet en 2016 et les CP seront consommés en 2018 ce qui correspond à la forte hausse de CP en 2018 (décaissements).

Le résultat 2017 en comptabilité budgétaire présente un déficit de 134 000 €.

Vladan KONCAR évoque le fait qu'à ce jour, au niveau du GEMTEX, les ouvertures sont surdimensionnées par rapport aux projets et concernant le suivi, il n'y a pas une idée claire de la situation des projets. Sophie LEVEQUE répond que le logiciel Cocktail devrait permettre un contrôle pluri-annuel des opérations sur les contrats collaboratifs. Le suivi régulier devrait en théorie être fait le plus souvent possible. Sophie LEVEQUE invite Vladan KONCAR à effectuer une demande auprès de la Direction du laboratoire de recherche pour obtenir l'accès à ce suivi.

### **3. Bilan des marchés publics 2017**

Sophie LEVEQUE informe que 6 marchés publics ont été passés en 2017 :

- Assurance (MAIF)
- Location des copieurs (DESK Nord)
- Gardiennage (EGIDE)
- Réhabilitation énergétique (ENGIE)
- Aménagement de l'accueil (BENDOL)
- Déménagement des serveurs (EIFFAGE – COFRINO)

## **IV Relations internationales**

### **Accord de coopération de double diplôme ENSAIT-ESITH**

La parole est donnée à Marie Pierre DELESPIERRE, Directrice des Relations Internationales.

Depuis la réforme, l'ENSAIT a pour obligation de renouveler tous les double diplômes. Chaque double diplôme est un contrat avec une université sur un parcours défini. Est évoqué ici l'accord entre l'ENSAIT et l'ESITH à Casablanca au Maroc.

Une rencontre a eu lieu à Casablanca avec Marie Pierre DELESPIERRE et Elise TERNYNCK en février dernier, le but étant non seulement de renégocier le partenariat mais aussi de leur proposer un parcours un peu différent, élément nouveau difficile à accepter pour les partenaires. L'arrivée de leurs étudiants en 1<sup>ère</sup> année à l'ENSAIT et

non plus en 2<sup>ème</sup> année, compte tenu des résultats insuffisants de ces étudiants la première année de notre réforme. La durée reste inchangée (2 ans), seule la répartition de ces 2 années a changé.

L'ENSAIT accueille entre 7 et 10 étudiants par an. Par contre, les étudiants de l'ENSAIT ne voient pas le Maroc comme un centre d'intérêt universitaire mais plutôt comme une opportunité professionnelle (stages en entreprise). Cependant, l'ESITH envisage de mettre en place un semestre international qui permettrait aux étudiants français de partir à ce titre.

Ludovic PIERRE demande quelle est la plus-value pour l'ENSAIT ? Il n'y a pas de réelle plus-value pour les étudiants de l'ENSAIT. Par contre, les étudiants marocains sont satisfaits de ce double diplôme et pour certains débute leur carrière professionnelle en France.

L'ESITH sera peut être attractif avec l'ouverture d'une formation jean's et cuir, formation non proposée à l'ENSAIT. Les étudiants pourraient également en bénéficier dans le cadre d'un semestre international.

Ludovic PIERRE demande quelles sont les autres écoles qui proposent un partenariat. Plusieurs accords de double diplôme sont en place :

- En Chine
- Au Portugal
- En Espagne (en renégociation)
- En Russie (en renégociation)
- En Allemagne (en renégociation)
- Au Japon

Des échanges concernant un éventuel accord sont au démarrage du projet avec le Vietnam. Cependant, la plus-value est plus importante dans un sens que dans l'autre.

Ludovic PIERRE évoque le fait qu'il est difficile de trouver un ingénieur ayant une culture française avec un bon niveau technique.

Jean Marc VIENOT insiste sur l'importance que ces accords apportent une plus-value dans les deux sens et qu'il y ait une réelle valeur ajoutée pour les étudiants de l'ENSAIT. Marie Pierre DELESPIERRE rappelle qu'effectivement, le flux n'était pas équilibré mais que l'ESITH nous apportait par le passé une trentaine de stages en 1<sup>ère</sup> année et cela permettait aux étudiants de voir des entreprises différentes. Ils se proposent de rouvrir ces possibilités de stages.

Il y a un accord cadre et le processus de sélection se fait sur dossier avec un oral de motivation et un oral d'anglais. L'ENSAIT reçoit environ 40 candidats en pré-sélection.

Louis MASQUELIER pose la question de savoir si la tendance ne pourrait pas être inversée avec une « fuite du savoir » vers les pays asiatiques. Jean Marc VIENOT répond qu'effectivement, il y a un équilibre à trouver avec des critères précis.

#### **Motion 4**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le renouvellement de l'accord de coopération de double diplôme ENSAIT-ESITH.

V – Questions diverses

Il n'y a pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 19h30 en rappelant la prochaine date du Conseil d'Administration qui aura lieu le 3 Juillet 2018.

Fait à Roubaix, le 29 Mars 2018

Le Président du Conseil d'Administration

Jean Marc VIENOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Marc VIENOT', written over a rectangular stamp area.